

voqué le Parlement. Les partisans du très honorable leader de l'opposition ont laissé entendre qu'ils n'étaient pas disposés à faire droit à ce que je croyais être, à cet instant, une juste demande, mais que, semblerait-il, il n'ont pas jugée ainsi. De sorte que, la courte séance de demain qui sera levée à six heures comportera peu de chose à étudier pour la Chambre et nous ajournerons au lendemain alors que la résolution sera mise à l'étude, mais il va de soi, que nous nous réunirons demain.

Le très hon. MACKENZIE KING: Pour qu'il n'existe pas de malentendu, pourrai-je dire à mon honorable ami qu'en m'adressant son billet il me demandait de lui accorder comme un blanc-seing pour tout ce qu'il songeait faire. Il ne fit nullement part de ce qu'était la nature de ces résolutions. Si j'avais été mieux renseigné j'eusse été en mesure de lui donner une autre réponse que celle que je lui ai donnée. Je ne lui ai pas dit que je refuserais, mais je lui ai laissé entendre, comme mes collègues pouvaient s'y attendre, que plusieurs membres de la Chambre voudraient avoir l'occasion de songer à l'attitude qu'ils adopteraient au sujet de ces résolutions et de méditer à ce qu'ils voudraient dire. Ne sachant pas en quoi consisteraient les résolutions, j'avais toutes les raisons du monde de parler comme je l'ai fait. Si mon honorable ami présente des copies des projets de résolutions au chef du troisième parti et à moi-même, je verrai, avant la prochaine séance et après avoir consulté les membres de l'opposition, s'il n'est pas possible d'en faire avancer l'étude d'un stage, durant l'après-midi de demain. Mais j'affirme que nous avons l'intention de prendre tous les avantages que nous offre le Règlement d'étudier les propositions du Gouvernement, surtout quand elles comportent l'engagement immédiat d'une dépense de 20 millions de dollars pour un objet bien déterminé et qu'il est difficile de dire quelles autres obligations nous assumerons.

L'hon. M. BENNETT: Je suis sûr, monsieur l'Orateur, que la Chambre ne croira pas que la droite veut précipiter l'adoption d'aucune mesure. Le Règlement de la Chambre s'y oppose, même si quelqu'un voulait le faire, mais personne ne le désire. J'ai le plus grand espoir que nous pourrions expédier la besogne de la Chambre pendant le temps que nous avons à notre disposition; je ferai tout en mon pouvoir pour atteindre cette fin et les ministres suivront mon exemple. Mais si nous n'y réussissons pas, nous ne voulons pas qu'il soit dit que nous ne nous préoccupons pas de la situation et que nous n'avons

[L'hon. M. Bennett.]

pas pris tous les moyens d'atteindre le but que nous avons en vue. J'assure le très honorable député que je lui suis reconnaissant de l'avis qu'il a présenté. Je n'ai pas de copies des projets de résolutions sous la main, mais je lui en ferai tenir, ainsi qu'au chef du groupe indépendant.

M. BOURASSA: J'en réclame une pour mon parti.

L'hon. M. BENNETT: Je pense que mon exposé a fait connaître la teneur des résolutions. De nouveau, je vous assure, monsieur l'Orateur, que, tant que j'occuperai mon poste, il ne sera pas tenté de précipiter l'adoption d'une mesure quelconque, mais qu'on s'efforcera toujours de traiter les affaires en tant qu'affaires et non en tant que trompe-l'œil.

L'hon. M. LAPOINTE: Cela a bien meilleure apparence que cet après-midi.

(La motion est adoptée et la séance est levée à dix heures et dix minutes).

MERCREDI, 10 septembre 1930

La séance est ouverte à trois heures.

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

AJOURNEMENT DE ONZE HEURES. APPLICATION DE L'ARTICLE 7

L'ordre du jour appelle les avis de motions du Gouvernement.

L'hon. M. R. B. BENNETT (premier ministre): Je viens précisément de m'entretenir avec le très honorable leader de l'opposition sur la possibilité de faire franchir la première étape aux résolutions inscrites au Feuilleton et notre collègue m'a laissé entendre que, à son avis, nous pourrions en venir à un accord quant au deuxième avis de motion, du moins, seulement il tient à formuler au préalable quelques observations sur le premier.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (leader de l'opposition): Comme je l'ai déclaré à maintes reprises, monsieur l'Orateur, notre désir est de collaborer, autant que faire se peut, avec le Gouvernement pour hâter l'expédition des affaires. Nous désirons, d'autre part, bénéficier de toute la protection que le règlement de la Chambre est censé nous fournir, et avoir le loisir d'étudier les mesures qui seront soumises à la Chambre. A ce sujet, j'ai été quelque peu surpris de voir au Feuilleton sous la rubrique "Avis de motions du